

## Le financement de l'équipement, élément clé de la modernisation de l'agriculture familiale

Betty Wampfler (betty.wampfler@supagro.inra.fr)

► Betty Wampfler est professeur d'économie du développement à Montpellier SupAgro, et chercheur à l'Unité mixte de recherche Marchés, organisations, institutions et stratégies d'acteurs (UMR Moisa) du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad). Elle est également directrice adjointe de l'Institut des régions chaudes de Montpellier SupAgro.

DANS LA MAJORITÉ des pays d'Afrique subsaharienne, l'investissement dans la mécanisation et, a fortiori, la motorisation, dépasse les capacités d'autofinancement de la plupart des ménages agricoles, rendant incontournable le recours au crédit de moyen terme (CMT). D'autre part, l'offre de CMT reste peu développée, malgré le regain d'intérêt et de ressources dont bénéficie aujourd'hui la finance rurale.

Les causes de ce rationnement de crédit sont bien connues. Pour les rares banques commerciales qui expérimentent une implantation rurale, le CMT, plus compliqué et risqué que le crédit court terme, n'est pas une priorité. Pour la microfinance, le principal facteur de blocage réside dans le manque de ressources financières adaptées. Confrontées à une très forte demande en crédit rural, les institutions de microfinance parent au plus pressé et concentrent leurs ressources sur le crédit court terme. Par ailleurs, le CMT nécessite des ressources financières longues, immobilisées plus de douze mois, qui font souvent défaut à la microfinance. Enfin, comme le CMT porte sur des montants plus importants et des durées plus longues que le crédit court terme, il engendre un risque plus

élevé et plus difficile à gérer.

### Des innovations dans l'offre de crédit équipement.

Pourtant, quelques institutions financières innovent et développent une offre de CMT finançant l'équipement agricole. L'initiative est le fait de banques d'origine agricole — Banque nationale de développement agricole (BNDA) au Mali, Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) au Sénégal, etc. — de banques de solidarité et quelques banques commerciales comme la Bank of Africa (BOA) à Madagascar. Parmi les institutions de microfinance, ce sont principalement des réseaux mutualistes qui expérimentent le CMT, par exemple les Caisses d'épargne et de crédit agricole mutualiste (Cecam) à Madagascar, Kafo Jiginew au Mali, le Réseau des caisses populaires du Burkina (RCPB), mais aussi les Caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées (Cveca) au Mali. Ces institutions financières ont des caractéristiques communes : des liens étroits avec le monde agricole, des ressources (épargne mutualiste ou des migrants, refinancement par des banques proches du monde rural), et une implantation dans des zones à bon potentiel agricole.

### Le cas du réseau Cecam à Madagascar.

Parmi elles, l'expérience la plus ancienne et étendue est celle du réseau Cecam à Madagascar qui développe depuis 1991 un crédit-bail de moyen terme (6 mois à 3 ans) pour l'équipement agricole et rural : le produit LVM, location-vente mutualiste. Le principe du crédit-bail est que l'institution financière reste propriétaire du bien jusqu'à son remboursement intégral par l'emprunteur. Renforcé par une sévère procédure de sélection et de suivi des emprunteurs, il permet de sécuriser le crédit pour l'institution financière, de gagner la confiance des banques de refinancement et de développer ainsi une offre significative de CMT. Entre 1991 et 2007, plus de 40 000 LVM ont

été souscrits. En 2006, sur les 2 422 LVM octroyés, 62 % ont été souscrits pour des investissements agricoles dont 11 % pour la mécanisation et la motorisation. Le développement du réseau Cecam dans la région du lac Aloatra a accentué cette tendance avec le financement des motoculteurs.

L'étude d'impact du réseau Cecam menée entre 2003 et 2008 a mis en évidence le caractère stratégique de l'accès au LVM pour les ménages. Non seulement il permet l'accès à l'équipement agricole, mais il peut ouvrir un cercle vertueux de développement, le capital constitué par le bien initial pouvant ensuite être mobilisé comme garantie pour l'accès à un nouveau crédit. Si toutes les catégories de ménages y ont accès, les ménages pauvres prennent néanmoins un risque plus important, tout aléa pouvant compromettre le remboursement et les entraîner dans un cycle d'endettement.

Qu'il soit crédit-bail ou CMT classique, ce crédit reste coûteux : taux d'intérêt de 1,5 à 2 % par mois selon les institutions. Pour améliorer l'accès à l'équipement, l'État malgache a expérimenté entre 2006 et 2008, plusieurs programmes de réduction des taux d'intérêt par « bonification » du crédit, s'inspirant de la politique de financement de la modernisation agricole française. Les institutions financières impliquées indiquent des résultats positifs : baisse des coûts du crédit, croissance du nombre d'emprunteurs, remboursements satisfaisants, etc. Mais une évaluation rigoureuse de cette expérimentation et de la faisabilité d'une bonification de crédit équipement à échelle nationale reste à faire. Même si la pertinence des outils utilisés (bonification, fonds de garantie, ressources dédiées) peut être discutée, il est évident que le développement d'une offre de crédit équipement à l'échelle des besoins de la modernisation des agricultures familiales nécessitera une mobilisation politique. ■

Crédit-bails de type location-vente mutualiste (LVM)	Nombre d'octrois en 2006 (%)
Bœufs de trait et vaches laitières	847 (35 %)
Charrettes	390 (16 %)
Décortiquerie, dépaillieur, broyeur	89 (4 %)
Motoculteurs	169 (7 %)
Sous-total matériels agricoles	1 495 (62 %)
Autres véhicules	102 (4 %)
Autres	825 (34 %)
Total	2 422 (100 %)

Source : Réseau CECAM, statistiques